



Assemblée générale

Distr. générale
13 août 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 25 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Activités opérationnelles de développement :
coopération Sud-Sud pour le développement**

État de la coopération Sud-Sud

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [72/237](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-treizième session, un rapport sur l'État de la coopération Sud-Sud. Il porte sur l'appui fourni par le système des Nations Unies pour le développement aux initiatives Sud-Sud menées par les États Membres aux niveaux national, régional et mondial aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des accords internationaux connexes durant la période biennale 2017-2018. Outre l'appui que le système des Nations Unies pour le développement a apporté aux dialogues relatifs aux politiques Sud-Sud, à l'échange de connaissances et aux partenariats, on trouvera dans ce rapport un récapitulatif des difficultés qui doivent être surmontées et ainsi que des recommandations sur la manière de préparer l'avenir.

* [A/73/150](#).



I. Introduction

1. En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030¹, la communauté internationale a convenu d'un plan d'action en faveur des populations de la planète et de la prospérité, et s'est fixée comme objectif général d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, condition indispensable au développement durable. Le Programme 2030 a réuni les parties prenantes autour d'un projet commun consistant à garantir la prospérité pour tous, sur une planète saine où chacun a sa place. On trouvera dans ce rapport, de même que dans mes deux précédents rapports sur l'état de la coopération Sud-Sud², une présentation des activités que le système des Nations Unies a menées en vue d'appuyer l'action des pays en développement en faveur de la mise en œuvre de ce nouveau Programme et de leurs priorités nationales, dans un esprit de solidarité Sud-Sud.

2. Ce rapport contient une description de plusieurs évolutions positives qui méritent l'attention et l'appui soutenu de toutes les parties prenantes : a) les mesures prises par les organismes des Nations Unies afin de placer la coopération Sud-Sud au cœur de leurs priorités stratégiques, les pays en développement ayant souhaité que le rythme du développement durable s'accélère selon leurs propres règles ; b) les efforts prometteurs déployés par les organismes des Nations Unies et les États Membres afin de faire de la coopération Sud-Sud une force permettant d'améliorer l'accès des pays du Sud à des outils qui ont fait leurs preuves en matière d'élimination de la pauvreté, de sécurité alimentaire, d'innovation industrielle et de croissance économique ; c) les efforts déployés pour renforcer la coopération Sud-Sud entre les villes, étant donné qu'on estime que 68 % de la population mondiale vivra en ville d'ici à 2050, notamment dans les régions des pays du Sud qui connaissent une croissance rapide.

3. Comme il est indiqué dans le présent rapport, près de 30 organismes des Nations Unies ont élaboré des politiques et des programmes qui s'appuient sur les connaissances, l'expérience, les technologies et de nombreuses autres ressources disponibles dans les pays en développement. De plus en plus, les organismes des Nations Unies aident les États Membres à organiser des dialogues politiques Sud-Sud, dans le cadre desquels les pays partagent les meilleures solutions qu'ils ont trouvées afin d'éliminer la pauvreté, la faim et d'autres carences en faisant fond sur les politiques déjà mises en œuvre par les pays en développement et qui se sont avérées efficaces.

4. On trouvera également dans le présent rapport la description de plusieurs initiatives innovantes, telles que des activités d'apprentissage, des plateformes en ligne, des réseaux, des communautés de pratique et des groupes d'experts Sud-Sud, que les organismes de Nations Unies appuient afin de renforcer les capacités des pays en développement de gérer plus efficacement leurs propres initiatives de développement. Les nombreux partenariats de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire auxquels lesdits organismes prennent activement part sont ainsi mis en avant. Ces partenariats se caractérisent notamment par les centres d'excellence et les fonds d'affectation spéciale que plusieurs pays ont conjointement créés avec l'appui de différents organismes des Nations Unies afin de faciliter les échanges Sud-Sud dans divers domaines.

5. Favoriser l'essor d'une culture de coopération multilatérale dans et entre les régions est au cœur de l'action du système des Nations Unies pour le développement, qui vise à améliorer l'intégration mondiale grâce aux alliances Sud-Sud. Ainsi, les commissions régionales de l'ONU ont été aux avant-postes des initiatives Sud-Sud

¹ Résolution 70/1.

² [A/72/297](#) et [A/71/208](#).

destinées à mettre en place ou à renforcer des systèmes et des mécanismes essentiels à une prise de décisions efficace aux niveaux national et régional. Les différentes régions ont ainsi pu se doter de systèmes de collecte et d'analyse de données statistiques pour suivre les risques naturels et les problèmes découlant des changements climatiques.

6. Ces progrès vont de pair avec une augmentation des contributions internationales en faveur de la coopération Sud-Sud pour le développement, dont le montant a dépassé 20 milliards de dollars en 2013. L'Arabie saoudite, la Chine et l'Inde n'ont cessé d'accroître leurs contributions depuis 2014 et le montant total des contributions reçues en 2018 pourrait être supérieur à celui de 2013.

7. Malgré les progrès enregistrés, il est souligné que des lacunes en matière de connaissances et des difficultés administratives et financières persistent et empêchent les pays d'optimiser l'incidence de la coopération Sud-Sud sur le développement. Les problèmes qu'ont rencontrés certains organismes dans le suivi et l'évaluation de leur appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire sont également pointés. Afin de surmonter ces difficultés, certains organismes ont décidé de mettre en œuvre la coopération Sud-Sud selon une approche conjointe et planifiée, et ils ont élaboré des outils, des méthodes et des directives afin de mieux évaluer leur action.

8. À la fin du rapport, un ensemble de recommandations destinées aux États Membres sont formulées, ainsi que d'autres que j'ai l'intention de soumettre à la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud qui se tiendra à Buenos Aires, du 20 au 22 mars 2019, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement.

9. Afin d'établir ce rapport, dans lequel on trouvera davantage des exemples de coopération Sud-Sud qu'une présentation exhaustive des diverses initiatives appuyées par le système des Nations Unies pour le développement durant la période biennale 2017-2018, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud s'est appuyé sur des informations obtenues auprès des fonds et programmes des Nations Unies, des institutions spécialisées et des commissions régionales.

II. Appui du système des Nations Unies pour le développement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030

A. Intégration et prise en compte systématique de la coopération Sud-Sud dans les cadres généraux et les stratégies du système des Nations Unies pour le développement

10. De nombreux organismes des Nations Unies ont formalisé leur appui à la circulation des idées, des bonnes pratiques, des choix stratégiques, des technologies et d'autres solutions en matière de développement entre les pays en développement, en ce qu'il constitue un aspect essentiel de leur programme de travail. Cet engagement est évident dans les cadres, plans, programmes de travail et budgets stratégiques de plusieurs organismes des Nations Unies pour les périodes 2014-2017 et 2018-2021³, confirmant ainsi que près de 30 d'entre eux voient en la coopération Sud-Sud un

³ Voir [A/72/297](#) et [A/71/208](#) pour des informations détaillées sur la manière dont les organismes des Nations Unies ont traduit leur appui à la coopération Sud-Sud dans leurs plans, cadres et budgets stratégiques respectifs.

moyen efficace pour fournir une assistance technique, établir des alliances en vue d'une collaboration, mobiliser des fonds en faveur du développement et encourager les contributions en nature au progrès socioéconomique. Ainsi, de nombreux organismes des Nations Unies ont constitué ou renforcé des unités spécialisées, et mis en place des programmes dotés de ressources humaines et financières spécialement destinées à la promotion de la coopération Sud-Sud.

11. En novembre 2017, le plan d'action pour la coopération Sud-Sud a été adopté à la vingt-troisième réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Bonn (Allemagne), dans le cadre de la stratégie d'engagement contre les changements climatiques (2017-2021) du Secrétaire général. Ce plan d'action, qui vise à donner des orientations stratégiques à l'action menée par le système des Nations Unies en faveur de la coopération Sud-Sud pour le climat, est appuyé et coordonné par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

12. Afin d'améliorer la coordination et la cohérence interinstitutions, trois organismes des Nations Unies dont le siège est à Rome, à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont recours à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, individuellement mais aussi collectivement, pour mener à bien un mandat commun tendant à améliorer l'accès à une quantité suffisante d'aliments nutritifs.

13. Par exemple, le PAM soutient les efforts faits par les pays en développement pour concrétiser l'objectif de développement durable n° 2, qui vise à éliminer la faim d'ici à 2030, en partageant des données empiriques sur des solutions localisées, et en encourageant d'autres pays à se mobiliser et à fournir un appui supplémentaire au progrès technique et au renforcement des capacités. Le FIDA considère la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comme un domaine d'action primordial dans son cadre stratégique pour la période 2016-2025, et la FAO a pris des mesures pour en tenir systématiquement compte dans ses politiques et ses activités opérationnelles, l'objectif étant de consolider les principes régissant ces deux types de coopération ainsi que les outils d'aide au renforcement des capacités, notamment grâce à des formations ciblées et à des formations en ligne destinées à son personnel.

14. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) encourage les échanges sur des questions liées à l'environnement dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en jouant un rôle de premier plan au sein du Partenariat pour une action sur l'économie verte, un partenariat interorganisations qui tire parti des connaissances acquises par quatre autres organismes des Nations Unies : l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

15. Dans son plan stratégique pour 2018-2021, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) affirme son rôle s'agissant de l'aide au renforcement des capacités, du partage des informations et des connaissances, et de l'appui aux partenariats. Elle promeut la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en tant que mécanismes efficaces et concrets permettant d'atteindre les objectifs de développement durable et les cibles associées, qui tendent à garantir le bien-être des femmes et des filles. Sa stratégie vise également à garantir l'accès des pays à la coopération Sud-Sud et à des solutions de développement leur permettant de parvenir à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes, et à s'assurer que les institutions nationales renforcent leurs capacités afin d'établir

de nouveaux partenariats et de mobiliser différentes sources de financement en faveur de la coopération Sud-Sud.

16. Le PNUD a systématiquement tenu compte de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire lors de l'élaboration de son plan stratégique et de son cadre intégré de résultats et de ressources pour 2018-2021, conformément aux engagements pris dans « Accelerating Sustainable Development: South-South and Triangular Cooperation to Achieve the SDGs » (Accélérer le développement durable : la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au service des objectifs de développement durable), publié en 2016. De plus, son engagement est intrinsèquement lié aux perspectives et aux exigences découlant de l'adoption du Programme 2030 en 2015, notamment les objectifs de développement durable, et il a été renforcé il y a peu du fait de l'adoption de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, portant sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Ces éléments consolident le rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en tant que démarche stratégique mise en œuvre au sein d'un système redynamisé qui est plus à même d'établir le lien entre les actions entreprises au niveau mondial et les réseaux régionaux et mondiaux de solidarité et d'appui à l'échelle des pays. En outre, le fait que le PNUD ait une fonction de coordination, comme le montrent notamment ses structures d'appui aux pays, permet de placer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au cœur des activités que mènent les pays pour surmonter les obstacles complexes qui entravent le développement et accélérer les progrès vers le développement durable. Ces structures d'appui aux pays pourraient devenir des outils puissants permettant d'ancrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans un réseau plus vaste de partenariats et d'activités sur le terrain, qui reposent sur un niveau élevé de réflexion et d'appropriation communes entre les organismes des Nations Unies et les organisations extérieures au système. Ces structures renforcent donc le caractère complémentaire de la coopération Sud-Sud dans l'aide au développement traditionnelle ainsi que son efficacité en tant qu'outil de promotion de changements en profondeur. Dans le même temps, ces structures, en mettant fortement l'accent sur l'innovation et l'expérimentation, et l'échange de connaissances, d'expériences et de compétences, correspondent particulièrement bien à l'éthique, aux objectifs et aux pratiques de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. À cet égard, le PNUD a renforcé les capacités des pays afin qu'ils puissent intégrer le Programme 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres accords internationaux dans leurs plans de développement et leurs budgets nationaux, et suivre les progrès accomplis concernant la concrétisation des objectifs de développement durable à l'aide de solutions innovantes fondées sur des données.

B. Démarches innovantes mises en place par l'ONU pour appuyer la coopération Sud-Sud

17. Au sein du système des Nations Unies, il est de plus en plus admis que la coordination Sud-Sud en matière d'apprentissage et de politiques, ainsi que le transfert de savoir-faire et de technologies, sont des moyens efficaces d'accélérer le développement durable. L'engagement pris d'éliminer la pauvreté et les difficultés associées a conduit de nombreux organismes des Nations Unies à appuyer des initiatives Sud-Sud en faveur des pays les moins avancés et des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

18. Afin de favoriser la création d'emplois fondés sur les connaissances, le Centre du commerce international (CCI) renforce les compétences en matière d'entrepreneuriat numérique en Afrique de l'Est, ses partenaires partageant leur savoir-faire en Inde et au Kenya. D'après le CCI, dans le secteur des technologies de

l'information kényan, qui est en pleine expansion, les écarts de compétences sont exacerbés par les écarts entre les sexes. Pour y remédier, le CCI œuvre de concert avec ses partenaires afin de doter les jeunes d'Afrique de l'Est des compétences et de l'expérience nécessaires pour réussir dans l'économie numérique de la région, qui connaît une croissance rapide. Son initiative #SheGoesDigital vise à former en 40 jours des Kényanes aux réseaux sociaux et au commerce numérique, à la suite de quoi elles effectuent un stage dans une entreprise à la recherche de ces compétences. Une autre initiative, le programme de stage entre l'Inde et l'Afrique de l'Est, a pour objectif de repérer, en Afrique de l'Est, des diplômés en technologies de l'information prometteurs et de leur offrir un stage de trois à six mois dans une entreprise indienne. Forts des nouvelles compétences et de l'expérience acquises, ils retournent ensuite dans leur pays afin de contribuer à la croissance du secteur des technologies de la région, en plein essor.

19. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) appuie la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin d'améliorer les capacités des inventrices. Cette démarche répond à un besoin évident puisque, selon l'examen annuel du Traité de coopération en matière de brevets réalisé par l'OMPI en 2017, seuls 31 % des brevets déposés auprès de l'organisation l'avaient été par au moins une femme. Dans le cadre de sa collaboration avec le Bureau de la propriété intellectuelle coréen, l'OMPI a aidé à mettre en place un programme international d'enseignement sur les idées, les inventions, l'innovation et la propriété intellectuelle, qui vise à faire connaître aux femmes l'utilité des droits de propriété intellectuelle, afin qu'elles puissent tirer profit de leur créativité.

20. Le FIDA a publié un document sur des méthodes innovantes visant à éliminer la pauvreté et à en atténuer les effets grâce au partage Sud-Sud de connaissances et d'expériences dans et entre les régions⁴, notamment l'appui aux jeunes ruraux qui s'efforcent de recenser et de faire connaître des solutions ayant permis de réduire la pauvreté dans des zones rurales d'Asie et d'Afrique. Ces méthodes favorisent l'apprentissage, le partage de connaissances et la mise en œuvre à plus grande échelle de solutions concrètes qui ont prouvé leur efficacité sur le terrain et permis de réduire la pauvreté.

21. Rendre les villes résilientes face aux catastrophes grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire est au cœur du travail de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC). L'une des campagnes qu'elle dirige vise à encourager les échanges entre villes de différents pays afin de procéder à un transfert de connaissances, et de partager les pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, de manière à rendre les villes résilientes face aux catastrophes. Dans la région des Amériques, 15 échanges entre villes ont été organisés en Argentine, en Bolivie (État plurinational de), en Colombie, en El Salvador, aux États-Unis d'Amérique, au Mexique, au Pérou et au Venezuela (République bolivarienne du).

22. Dans l'objectif de rendre les nouvelles technologies médicales et les nouveaux traitements accessibles aux personnes qui en ont besoin, la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), qui dépend de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et est gérée par elle, s'appuie sur une stratégie de coopération Sud-Sud afin de mettre en relation les entités qui élaborent de nouveaux produits avec les personnes qui en ont le plus besoin, notamment celles dont les ressources sont limitées et qui sont infectées par le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. En travaillant

⁴ On trouvera des informations détaillées à l'adresse suivante : https://www.ifad.org/documents/38714170/40257372/youth_engagement.pdf/ba904804-060c-49ed-83c5-bd5d70a99335.

avec ces institutions ou ces acteurs, notamment les chercheurs, le milieu universitaire, les partenariats aux fins de la mise au point de produits, le secteur privé et d'autres acteurs de la recherche et du développement de technologies modernes, UNITAID aide à trouver des produits prometteurs proches des marchés auxquels ils sont destinés, qui proposent des solutions innovantes en matière de santé.

23. En 2017, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a lancé « Youth for South: Advanced Youth Leadership Programme » en partenariat avec le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, le Finance Centre for South-South Cooperation, l'Islamic Conference Youth Forum for Dialogue and Cooperation, Fredskorpset Norway, le FIDA et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Ce programme a pour but de rassembler de jeunes leaders travaillant au sein de gouvernements ou de différents secteurs afin qu'ils se familiarisent avec les outils et les méthodes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, et mettent en œuvre des solutions de développement durable à l'échelle des communautés locales, des institutions et de leur pays. Une présentation pilote du programme a eu lieu à Istanbul (Turquie) en juin 2018, à laquelle ont participé 24 jeunes leaders venus de 22 pays en développement.

24. Grâce à des fonds d'encouragement, le Fonds d'équipement des Nations Unies incite les prestataires de services financiers établis dans le Sud à mettre en place des solutions adaptées aux marchés mal desservis des pays les moins avancés et à partager les enseignements qu'ils ont tirés avec d'autres entreprises du Sud. Le Fonds encourage l'apprentissage Sud-Sud, et aide à créer de nouveaux marchés et à réduire les risques en matière d'investissements publics et privés. Pour ce faire, il favorise les innovations dans des domaines tels que les paiements électroniques dans le cadre de ses programmes Mobile Money for the Poor et MicroLead, destinés aux 2 milliards d'adultes dans le monde qui n'ont pas accès aux services financiers⁵. Il fournit également des services financiers aux populations difficiles à atteindre grâce au Programme du Pacifique pour l'accès aux services financiers, géré conjointement avec le PNUD et financé par l'Union européenne et les Gouvernements australien et néo-zélandais, notamment.

25. Dans le cadre de son Programme de coopération technique, l'Agence internationale de l'énergie atomique fait appel à plusieurs mécanismes de promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Des accords régionaux, dont l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires, l'Accord de coopération entre les États arabes d'Asie sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires, l'Accord régional de coopération pour la promotion de la science et de la technologie nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, et l'Accord régional de coopération sur le développement, la recherche et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires pour l'Asie et le Pacifique, ont été conclus dans le but spécifique de resserrer la collaboration grâce à la mise en œuvre de projets de coopération technique axés sur la demande.

⁵ Voir : <http://www.uncdf.org/microlead/homepage>.

C. Mesures prises par les organismes du système des Nations Unies pour le développement en faveur des efforts faits par les États Membres pour parvenir au développement durable grâce à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

Dialogue politique et développement

26. Le nombre de dialogues politiques Sud-Sud a augmenté de manière significative. Durant la période considérée, les organismes des Nations Unies en ont appuyé plusieurs, dont des échanges sur le rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la coopération internationale en faveur du développement ou des échanges sur la coopération Sud-Sud en tant qu'outil de mise en œuvre du Programme 2030 axé sur l'élimination de la pauvreté, le commerce et l'investissement, l'intégration régionale, la parité des sexes dans le monde de l'entrepreneuriat, le renforcement des capacités et l'urbanisation rapide.

27. Le Département des affaires économiques et sociales encourage les dialogues politiques multipartites dans le cadre du Forum pour la coopération en matière de développement, organisé tous les deux ans lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social. Au cours de la période considérée, le Département, de concert avec le Gouvernement argentin, a organisé un symposium de haut niveau du Forum à Buenos Aires, tenu du 6 au 8 septembre 2017, sur le thème « La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à l'appui du Programme 2030 : Établir des partenariats novateurs et inclusifs ». Ce symposium a été l'occasion de préparer de manière informelle la réunion de haut niveau du Forum de 2018, ainsi que la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud à venir.

28. La croissance économique et le développement humain stimulés par le renforcement des échanges et l'accroissement de l'investissement Sud-Sud font partie des questions principales débattues lors des dialogues appuyés par le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le PNUD, dans le cadre de l'initiative de réflexion mondiale de la coopération Sud-Sud, ont organisé deux ateliers en 2017 et 2018 afin d'échanger sur le type d'environnement politique et juridique favorable à l'investissement, qui permettrait de concrétiser les objectifs de développement durable. Les participants aux deux forums ont débattu du rôle de l'investissement Sud-Sud dans la concrétisation des objectifs en Asie (août 2017), et en Europe et dans la Communauté d'États indépendants (mai 2018).

29. Afin de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec des partenaires de premier plan, a organisé le Forum régional africain pour le développement durable en 2017, l'objectif étant d'en faire une instance d'échange de vues et de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme 2030. Ce Forum, auquel ont participé, outre des représentants des pays membres de l'Union africaine, des représentants d'autres pays du Sud, est une instance à l'échelle du continent ayant pour objet de promouvoir l'apprentissage par les pairs et l'échange de solutions et de bonnes pratiques.

30. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a fourni des services de coopération technique à des organismes régionaux et sous-régionaux afin de renforcer leurs efforts d'intégration. Elle a formulé des recommandations à l'intention de la Communauté andine et de l'Union des nations de l'Amérique du Sud sur la manière d'accroître les échanges interrégionaux entre leurs membres. En outre, la Commission a collaboré avec l'Association latino-américaine d'intégration et la Société andine de développement à la création de l'Observatoire pour les régions de

l'Amérique latine et de l'Asie-Pacifique, chargé de promouvoir la coopération et de renforcer les liens entre les pays des deux régions.

31. En 2017, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a favorisé la tenue d'un dialogue politique entre des entrepreneuses et des responsables gouvernementaux en marge du Sommet sur les entreprises et l'investissement de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) afin que l'élaboration de politiques nationales en matière d'économie et d'entrepreneuriat fasse l'objet d'échanges inclusifs. Les participants, venus de pays de l'ASEAN et des régions de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, ont débattu des principaux obstacles qui empêchent les femmes de devenir entrepreneuses et des stratégies innovantes qui permettraient de les encourager à le faire en Asie et dans le Pacifique.

32. Afin de soutenir une croissance économique équitable, le FIDA a organisé une conférence internationale sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en novembre 2017, sur le thème « Tirer parti des innovations des pays du Sud pour soutenir la transformation rurale ». Lors de cette conférence, à laquelle ont assisté 50 ministres, les participants ont adopté la Déclaration de Brasilia et le Programme d'action sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire⁶, qui présente la manière dont ils entendent agir de concert dans des domaines spécifiques afin de promouvoir ce type de coopération en tant qu'instrument permettant aux pays de concrétiser les objectifs de développement durable.

33. Les perspectives qu'offre l'urbanisation rapide mais aussi les problèmes qu'elle engendre sont devenus une préoccupation pressante des dialogues Sud-Sud. Le deuxième Forum ministériel de la région arabe pour le logement et le développement urbain s'est tenu à Rabat les 21 et 22 décembre 2017 et portait sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes dans la région des États arabes. Ce forum, auquel ont participé des représentants de 20 pays arabes et d'autres partenaires, a été l'occasion de réfléchir aux problèmes persistants et nouveaux que rencontrent les pays arabes, à la mise en œuvre de la stratégie de logement et de développement urbain durable à l'horizon 2030 pour les pays arabes, et à la concrétisation de l'objectif de développement durable n° 11 qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

34. En 2017, à Yogyakarta (Indonésie), le FNUAP a coorganisé une conférence internationale afin d'entendre la position des pays du Sud sur la question des villes durables, du développement humain et des migrations internationales. Des ministres et 250 délégués de 26 États membres de l'organisme intergouvernemental Partenaires dans le domaine de la population et du développement y ont participé et ont appelé à renforcer l'utilisation des données démographiques en faveur du développement durable.

35. En mai 2017, le PAM et la Chine ont organisé conjointement le colloque international sur la coopération Sud-Sud axée sur la demande. L'objectif consistait à faire en sorte que la Chine propose des solutions adaptées aux besoins des pays, mettant ainsi en œuvre le plan stratégique du PAM, qui vise à encourager les initiatives Sud-Sud concrètes, afin de réaliser le Programme 2030, notamment l'objectif de développement durable n° 2. Lors de ce colloque, 38 projets d'initiatives Sud-Sud ont été proposés par différents bureaux de pays du PAM.

⁶ Voir :

https://www.ifad.org/documents/38714174/40212353/Brasilia+declaration+and+action+agenda_21+NOV2017.pdf/256b4a83-dea0-42ee-928d-647421b9e670.

Partage des connaissances en faveur du renforcement des capacités

36. De nombreux organismes des Nations Unies encouragent la coopération Sud-Sud qu'ils voient comme une réponse aux demandes d'assistance émanant d'États Membres désireux de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies nationales de développement. Le nombre d'acteurs et de problèmes augmentant, le nombre, la portée et la complexité des pratiques de coopération Sud-Sud visant à partager des connaissances, un savoir-faire et des technologies doivent elles aussi évoluer.

37. Avec le temps, les communautés de pratiques et les réseaux de coopération économique, sociale et environnementale entre les pays du Sud se sont élargis et comptent désormais des experts dans différents domaines. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) s'est associé à des institutions, notamment le Centre international de politiques pour une croissance inclusive, afin de créer une communauté de pratiques de la coopération Sud-Sud en faveur des enfants. L'objectif est de tirer parti des forces et des capacités des membres de ce type de communauté afin de promouvoir les activités de sensibilisation de l'UNICEF et d'en élargir la portée en se faisant connaître auprès de nouveaux spécialistes.

38. Afin de répondre aux besoins de capacités des pays les moins avancés, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques appuie les activités du Groupe d'experts des pays les moins avancés, qui fournit des conseils techniques aux gouvernements concernant la formulation et la mise en œuvre de leurs plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques. Ces activités consistent à promouvoir le partage d'expériences, de pratiques exemplaires et d'enseignements tirés, ainsi que l'apprentissage par les pairs dans différents cadres, tels que des ateliers régionaux de formation et des présentations régionales annuelles des plans nationaux, notamment de cas d'études.

39. L'utilisation croissante des plateformes en ligne, qui représente une avancée dans la promotion de la coopération Sud-Sud, permet aux organismes des Nations Unies de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles grâce à des réseaux de partenaires avec lesquels ils échangent leurs connaissances, leurs expériences et diverses solutions. Le PNUD a créé des centres d'excellence virtuels pour la coopération Sud-Sud. Au cours de la période considérée, l'initiative du PNUD en faveur de la création de nouveaux réseaux inclusifs et durables a été mise en œuvre dans six pays : Bolivie (État plurinational de), Myanmar, Ouganda, République démocratique populaire lao, Rwanda et Viet Nam. Dans deux de ces pays, le PNUD a facilité la mise en place de centres d'excellence virtuels pour la coopération Sud-Sud : un pour l'Amérique latine et les Caraïbes (<http://cvis3.cebem.org/>) et l'autre pour le Rwanda (<http://fonerwa.org/ksp/>).

40. En 2017, dans le cadre du Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable, le PNUD a lancé une bibliothèque en ligne rassemblant les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement durable, notamment ceux portant sur la coopération Sud-Sud. Cette bibliothèque renvoie vers des publications des principaux organismes des Nations Unies, de banques de développement et d'établissements universitaires, et propose de vastes ressources et connaissances dans le but de faciliter la coopération entre les pays en développement et de les inciter à partager leur expérience en matière de mise en œuvre de programmes communs.

41. Le programme des Volontaires des Nations Unies a mis en place un service de volontariat en ligne qui favorise les échanges Sud-Sud en mobilisant des volontaires

dans les pays du Sud afin qu'ils contribuent à la paix et au développement. Ce service met des organismes en relation avec des volontaires qui proposent leurs compétences en ligne afin de renforcer les effets des activités de paix et de développement. La manière dont il promeut une collaboration Sud-Sud inclusive mérite d'être soulignée. En 2017, les volontaires, dont 70 % (soit 17 893 personnes) étaient originaires de pays en développement, ont apporté leur concours à des organisations non gouvernementales, des institutions publiques et des organismes des Nations Unies, qui interviennent dans les pays du Sud. Grâce à ce service de volontariat en ligne, le programme a mis 3 500 organismes directement en rapport avec des spécialistes partout dans le monde.

42. Au cours de la période considérée, l'École des cadres du système des Nations Unies a organisé un cours annuel à Bonn, qui portait sur la manière dont l'ONU peut favoriser l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. Grâce à ce cours, le personnel des organismes du système des Nations Unies pour le développement est formé à la promotion de la coopération Sud-Sud, contribuant à la réalisation de l'objectif fixé par le Secrétaire général qui souhaite repositionner le système afin de mettre en œuvre le Programme 2030.

43. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud fait participer des organismes des Nations Unies et des États Membres par l'intermédiaire de son portail Web innovant (<https://www.unsouthsouth.org/?lang=fr>), sur lequel sont présentées les activités que mènent les nombreux partenaires de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans leurs domaines respectifs. Il permet également d'établir le lien entre les organismes et les gouvernements, leur permettant d'échanger des connaissances, de trouver des spécialistes, et de faire connaître et de promouvoir des questions primordiales pour le Sud. Le portail existe dans trois des langues officielles de l'ONU et sera accessible en arabe, en chinois et en russe d'ici à la fin de l'année 2018.

Mise en place de partenariats et financement innovant

44. L'objectif de développement durable n° 17 engage la communauté internationale à tirer parti des partenariats Sud-Sud pour mettre la science, la technologie et l'innovation au service du Programme 2030. L'expérience montre que ces partenariats sont essentiels à la mobilisation des connaissances techniques, au transfert de technologie, au financement du développement et aux contributions en nature en faveur du développement. La création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, officiellement instituée le 22 septembre 2017 en Turquie, son pays hôte, constitue une réalisation majeure dans le domaine du transfert de technologie Sud-Sud au cours de la période considérée.

45. Afin de mieux exploiter la contribution complémentaire des partenariats Sud-Sud au développement durable, les organismes des Nations Unies et leurs partenaires établissent un nombre croissant de centres d'excellence, de mécanismes de financement, de fonds d'affectation spéciale et d'autres moyens pour accroître l'incidence de la coopération Sud-Sud sur le développement. Par exemple, une évolution notable est la mise en place de centres d'excellence et de fonds d'affectation spéciale en vue de stimuler la coopération Sud-Sud entre les marchés émergents et d'autres pays en développement, ce qui met en évidence le rôle joué par les économies dynamiques du Sud alors même qu'elles assument davantage de responsabilités sur la scène mondiale, dans le droit fil des principes de la solidarité Sud-Sud. Les centres d'excellence du PAM au Brésil et en Chine jouent un rôle de mécanisme facilitateur du partage d'informations sur les mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

46. La Commission économique pour l'Europe appuie la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire par l'entremise de son Centre d'excellence international en matière de partenariats public-privé. Poursuivant son objectif de réduction du temps et des coûts nécessaires pour faciliter la création et la mise en œuvre de partenariats public-privé, le Centre élabore et diffuse des pratiques exemplaires et des normes internationales en la matière, et dispense des formations aux agents publics et à d'autres parties prenantes.

47. Le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a établi en 2009 par l'intermédiaire de son Fonds d'affectation spéciale multidonateur, est une institution intergouvernementale détenue et gérée par plus de 30 États membres et pays partenaires. Grâce à ce dispositif, les États membres peuvent recueillir des informations en engageant des coûts bien moindres que s'ils recouraient à leurs propres systèmes d'alerte rapide, en particulier pour ce qui est des dangers à fort impact et peu fréquents.

48. Un nouveau fonds d'affectation spéciale innovant, créé conjointement par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, finance un partenariat interrégional qui associe des acteurs en Asie et en Amérique latine. Au cours du premier semestre de 2017, les deux Commissions régionales ont collaboré avec le cybersecrétariat du Forum pour la coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine afin de concevoir un fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer des projets qui favorisent la coopération interrégionale entre les 36 États membres du Forum. Les relations collaboratives sont axées sur : la promotion du commerce et des investissements ; la science, la technologie et l'innovation ; les infrastructures et les transports ; les politiques publiques et les partenariats public-privé pour une croissance durable ; les politiques publiques visant à réduire les inégalités et à accroître la cohésion sociale.

49. De nombreux organismes des Nations Unies établissent des mécanismes de financement avec des partenaires publics ou privés, comme moyen supplémentaire d'appuyer la coopération Sud-Sud. Début 2018, le FIDA et le Ministère des finances chinois ont signé un accord de fonds supplémentaires établissant le Mécanisme Chine-FIDA de coopération Sud-Sud et triangulaire en vue de renforcer la participation du FIDA à ce type de coopération. Les activités financées dans le cadre du Mécanisme comprennent le partage des savoirs dans les domaines entrant dans le mandat du FIDA ainsi que le renforcement des capacités des responsables de l'élaboration des politiques, des praticiens du développement, du personnel des projets, des organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes dans les pays en développement. Ces activités comprennent également la mobilisation de ressources auprès du secteur privé en Chine et dans d'autres pays en développement, ainsi que la promotion des investissements ruraux Sud-Sud, par la recherche de possibilités d'investissement de ce type dans le monde du Sud, au moyen de partenariats privé-public et de liens interentreprises dans les pays en développement.

50. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) recourt à des partenariats multipartites pour assainir des quartiers insalubres. Il promeut son Programme participatif d'amélioration des bidonvilles, en collaboration avec la Commission européenne et le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Dans le cadre de ce programme, ONU-Habitat est venu en aide à 35 pays et à 160 villes dans la région Asie-Pacifique. Sur la base de son principe fondamental consistant à « ne pas faire de laissés-pour-compte », il a fourni le cadre nécessaire à l'amélioration des conditions de vie d'au moins 2 millions d'habitants de taudis.

51. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) intègre la coopération Sud-Sud à l'ensemble de ses partenariats avec des acteurs qui concourent à la recherche d'une solution à la crise des réfugiés. Le renforcement et la diversification de tels partenariats figurent parmi les priorités stratégiques du HCR pour la période 2017-2021⁷.

Appui des Nations Unies aux initiatives Sud-Sud sur le plan régional et interrégional

52. Nombre des activités Sud-Sud appuyées par les organismes du système des Nations Unies pour le développement permettent aux pays en développement de favoriser une culture de la coopération multilatérale pour relever ensemble des défis régionaux et mondiaux. La coopération Sud-Sud est également essentielle pour les processus administratifs et décisionnels, y compris la mise à disposition de cadres de collaboration et de programmes transfrontières et interrégionaux, ainsi que de normes, de mécanismes de réglementation et d'application, et de nombreux autres biens publics. Par exemple, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes facilite la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire grâce à l'échange de bonnes pratiques et de compétences aux niveaux mondial et régional, principalement via des plateformes régionales et mondiales sur la réduction des risques de catastrophe. Le Bureau appuie également le renforcement des capacités des organisations intergouvernementales régionales dans toutes les communautés économiques régionales qui disposent de programmes de réduction intégrée des risques de catastrophe ; par ailleurs, il assure le suivi de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui sert de base aux programmes et politiques internes et aux stratégies infrarégionales de ces communautés.

53. Pendant la période considérée, la Commission économique pour l'Afrique a favorisé la création de Solution Exchange Africa, un réseau de praticiens qui organise des échanges de connaissances Sud-Sud pour les professionnels africains (<http://solutionexchange-un.net/Africa>). Le réseau compte 801 membres, dont des responsables des plans de développement (52 %) originaires de 51 pays africains et des représentants du domaine statistique (48 %) originaires de 22 pays africains⁸. La Commission a également dirigé les travaux collaboratifs visant à mettre sur pied le Consortium pour la lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique. Grâce à sa coopération avec le Centre pour la politique et le droit commerciaux de l'Université Carleton à Ottawa, la Commission fournit une assistance technique aux États membres africains et à leurs parties prenantes dans la conception, la négociation et la mise en œuvre de stratégies internationales de développement économique et commercial.

54. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique s'est servie de ses forums politiques, de ses réseaux de savoir et de praticiens et de ses activités de renforcement des capacités pour aider de nombreux pays en développement, en mettant un accent particulier sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Par l'intermédiaire du Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce et le transport sans papier en Asie-Pacifique, la Commission a réuni des experts de Malaisie, de République de Corée, de Singapour et de Thaïlande afin qu'ils échangent leurs savoirs et leurs bonnes pratiques en matière de dispositifs à guichet unique dématérialisés pour le commerce avec le Bhoutan, le Cambodge, la République démocratique populaire lao et la Mongolie. Avec l'Organisation mondiale du

⁷ Voir : <http://www.unhcr.org/fr/58947dc14.pdf>.

⁸ Voir : <https://www.uneca.org/fr/stories/la-cea-lance-la-communauté-africaine-des-statistiques>.

commerce (OMC), elle a également organisé des activités de renforcement des capacités pour le domaine de la recherche, ainsi que des séances de formation technique et des ateliers sur les accords commerciaux dans la région.

55. Pour renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique en Amérique latine, le Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a continué de perfectionner son logiciel interactif de recherche par micro-ordinateur des données de recensement pour des zones de faible étendue, qui est utilisé pour traiter et mapper les données de recensement et d'enquête à des fins d'analyse locale et régionale, en vue de fournir une assistance technique et un appui aux organismes nationaux de statistique. À l'heure actuelle, le logiciel compte quelque 1 600 utilisateurs enregistrés.

56. En mai 2017, les membres de l'OIT en Afrique ont adopté un cadre d'action appelé « Coopération Sud-Sud et travail décent en Afrique » dans le contexte du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ce cadre prévoit la création d'un mécanisme de coordination de la coopération Sud-Sud en Afrique⁹. En outre, l'OIT et le Gouvernement chinois ont favorisé des activités d'apprentissage au niveau régional entre la Chine et les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), notamment le partage de connaissances sur les services de l'emploi dans les pays de l'ASEAN plus la Chine, le Japon et la République de Corée.

57. Le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim du PAM au Brésil a promu des initiatives axées sur les services de renforcement des capacités dans le cadre de démarches visant à éliminer la faim. Il a également assisté l'Union africaine dans ses travaux aux fins de la mise en place de son réseau panafricain d'alimentation scolaire, qui permet aux pays de la région de participer à des initiatives d'apprentissage par les pairs en fournissant ou en sollicitant des solutions.

58. L'OMS a répondu aux demandes des États membres concernant le renforcement des capacités des agents chargés des relations internationales pour ce qui est de la diplomatie liée à la santé en Amérique latine. L'Organisation panaméricaine de la santé a créé un programme pour intensifier la coopération en matière de santé sur le continent américain, en partenariat avec le Centre des relations internationales de la santé de la Fondation Oswaldo Cruz, qui favorise la collaboration dans ce domaine au niveau mondial et la coopération Sud-Sud. Les représentants de 33 États membres ont participé à un programme de formation connexe dans des domaines tels que la diplomatie et la coopération en matière de santé, les problèmes de santé mondiale, la gouvernance de la santé mondiale, la santé dans les processus d'intégration régionaux et infrarégionaux, ainsi que les questions de santé dans la politique étrangère des pays américains.

59. Certains organismes des Nations Unies adoptent des démarches de coopération Sud-Sud pour la fourniture de conseils et d'autres services dans les situations d'urgence. Par l'entremise de ses unités d'appui technique, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) fournit aux pays qui ont besoin d'assistance pour lutter contre l'épidémie de sida des services de conseil technique rapides, dispensés par des experts basés à proximité.

60. Le HCR a facilité des rencontres entre représentants de gouvernements qui participent au cadre d'action global pour les réfugiés des Nations Unies¹⁰ afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres. Ainsi, l'Ouganda a accueilli une mission de

⁹ Organisation internationale du Travail, « South-South Cooperation for Decent Work in Africa – A Framework for Action », mars 2017.

¹⁰ Résolution 71/1, annexe I.

l'Éthiopie, du Malawi et de la République-Unie de Tanzanie afin d'échanger des connaissances et de bonnes pratiques.

Suivi, évaluation et établissement de rapports

61. Nombre d'organismes des Nations Unies se heurtent à des difficultés dans le suivi et l'évaluation de l'appui qu'ils apportent à la coopération Sud-Sud, mais certains d'entre eux ont élaboré des méthodes pour estimer les résultats et mesurer les effets de leurs diverses interventions. La FAO, le FIDA et le PAM ont adopté une démarche concertée pour le suivi et l'évaluation des initiatives en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, se fondant sur une vision commune et des démarches complémentaires pour atteindre les objectifs de développement durable. Plus précisément, les trois organismes ont convenu de concevoir des indicateurs sur la base du Programme 2030 afin d'apprécier les projets et programmes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans leurs domaines de compétence respectifs. La FAO a établi une base de données mondiale sur ses initiatives en la matière, qui est accessible au public sur son site Web et consultable à l'aide d'une carte interactive (<http://www.fao.org/south-south-gateway/fr/>).

62. Sur le continent américain, le Comité de coopération Sud-Sud de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes appuie les efforts des États Membres pour améliorer la conception, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports dans le cadre de leurs projets de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Le secrétariat technique du Comité soumet un rapport biennal sur les activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire aux sessions de la Commission.

63. Le FNUAP a mis en place des mécanismes de planification et de suivi de la coopération Sud-Sud grâce au système d'information stratégique, un outil de planification et d'établissement de rapports. Grâce à ce logiciel en ligne, les bureaux locaux sont en mesure de saisir des données et d'exposer en détail la manière dont ils recourent à la coopération Sud-Sud pour obtenir des résultats, ainsi que de suivre les progrès accomplis. En outre, dans son système de planification des ressources, le FNUAP a créé un « onglet » financier pour suivre les dépenses consacrées à la coopération Sud-Sud. Le PNUD effectue un suivi similaire des contributions à la coopération Sud-Sud au niveau des pays, qu'il présente dans ses rapports annuels et par l'intermédiaire de son cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources, qui comporte un indicateur mondial consacré aux résultats de la coopération Sud-Sud ainsi qu'un « marqueur » en la matière.

64. Dans le plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2014-2017, les contributions et les résultats dans le domaine de la coopération Sud-Sud ont fait l'objet d'un suivi et il en a été rendu compte dans les rapports annuels des bureaux de pays, qui comprenaient une partie sur la participation à ce type d'activité.

D. Contraintes institutionnelles et opérationnelles que rencontrent les organismes des Nations Unies dans l'optimisation de leur appui à la coopération Sud-Sud

65. Selon une enquête interinstitutions menée en 2018 par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, l'absence de stratégie à l'échelle de l'Organisation est le principal facteur qui empêche plusieurs organismes de fournir un appui optimal à la coopération Sud-Sud aux niveaux politique et opérationnel. Le faible niveau de financement des activités de base en la matière entrave également

l'efficacité de la réponse des Nations Unies aux nombreuses demandes d'aide des États membres. Alors que ce domaine d'action ne cesse de gagner en importance, le nombre limité de fonctionnaires qui y sont affectés pose également un problème, à l'instar du manque de connaissances sur les modalités de la coopération Sud-Sud dans plusieurs organismes du système des Nations Unies. En outre, le Bureau de lutte contre le terrorisme a mis en évidence la difficulté de trouver des partenaires du Sud spécialisés dans cette lutte.

66. Au niveau des pays, il n'est pas rare que le défaut de coordination entre organismes conduise à une définition imprécise des tâches respectives, et l'écart entre les points de vue du Siège, d'une part, et des bureaux et équipes de pays, d'autre part, est souvent source de problèmes. La multitude de partenaires et la divergence des intérêts compliquent davantage encore les processus de mise en œuvre des initiatives Sud-Sud. Cerner et mettre en correspondance les offres de capacités Sud-Sud et les demandes par l'intermédiaire de plateformes en ligne est une entreprise coûteuse, souvent limitée par des déficits budgétaires. La stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies, que le Bureau pour la coopération Sud-Sud coordonne en consultation avec d'autres organismes des Nations Unies, devrait contribuer à atténuer certaines de ces contraintes.

III. Renforcement de la coordination et de la cohérence de l'appui que le système des Nations Unies pour le développement fournit à la coopération Sud-Sud

67. En 2018, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a élaboré son cadre stratégique pour la période 2018-2021 et l'a assorti d'une série d'activités visant à renforcer la cohérence et la coordination de l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire au sein du système des Nations Unies pour le développement. Le cadre stratégique, qui a été présenté au Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en juin 2018, se fonde sur les vues exprimées par les États Membres au cours de diverses consultations et sur les mesures à prendre pour asseoir le Bureau, comme expliqué dans la note que j'ai présentée au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud ([SSC/19/3](#)).

68. Dans ses travaux de mise en œuvre du cadre, le Bureau pour la coopération Sud-Sud souhaite avant tout permettre aux États Membres de faire des choix stratégiques éclairés en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, et assurer une coordination efficace de l'appui des Nations Unies à ces activités. Le Bureau s'est également engagé à aider les États membres à développer leurs capacités grâce à l'échange de connaissances et d'expériences sur les relations Sud-Sud et à la mise en place de partenariats stratégiques Sud-Sud et triangulaires pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030.

69. En réponse aux directives des États membres, le Bureau pour la coopération Sud-Sud a organisé des consultations intergouvernementales et interinstitutionnelles, notamment sur la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui se tiendra en 2019. Ces consultations ont permis de recueillir de nombreuses idées qui guident les travaux menés en prévision de la Conférence.

70. À la demande des États membres, un dispositif de coordination interinstitutions structuré et renforcé a été créé. Coordonné par le Bureau pour la coopération Sud-Sud, le dispositif encourage un appui conjoint aux initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, ainsi que l'échange d'informations sur les activités de

développement menées et les résultats obtenus. Au total, 27 organismes des Nations Unies ont déjà désigné des coordonnateurs pour le dispositif, ce qui favorisera également la mise sur pied d'une stratégie de coopération Sud-Sud à l'échelle du système des Nations Unies et permettra d'obtenir des contributions de fond de la part des organismes du système des Nations Unies pour le développement qui éclaireront les discussions entre les États Membres dans le cadre des préparatifs de la Conférence de haut niveau en 2019.

71. Comme mentionné plus haut, le Bureau pour la coopération Sud-Sud coordonne la mise en œuvre du plan d'action pour la coopération Sud-Sud à l'appui de ma stratégie d'engagement contre les changements climatiques (2017-2021). Le déploiement du plan d'action repose sur le renforcement de la collaboration entre les organismes du système des Nations Unies pour le développement et sur l'amélioration des partenariats entre les différents acteurs.

72. Chaque année, le Bureau continue d'organiser l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud et des réunions interinstitutions connexes. En 2017, le Gouvernement turc a accueilli l'Exposition. Lors de cette manifestation de quatre jours, plus de 800 représentants issus de plus de 120 États Membres ont assisté à 37 séances et présenté plus de 200 démarches. La prochaine édition de l'Exposition se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 28 au 30 novembre 2018, soit 10 ans après la première, tenue en 2008.

73. Le Bureau pour la coopération Sud-Sud a intensifié la création de partenariats pour aider les États Membres à améliorer et à élargir leurs initiatives Sud-Sud. Il a conclu des accords de partenariat avec : des entités nationales de 12 États Membres ; 23 organismes des Nations Unies et organisations intergouvernementales ; 12 organisations de la société civile, fondations et établissements universitaires.

74. En collaboration avec des partenaires des gouvernements et des Nations Unies, le Bureau pour la coopération Sud-Sud a recensé des démarches de développement, recueilli des informations sur ces projets et les a présentés dans neuf numéros de sa série « Sud-Sud en action ». Plus de 20 numéros supplémentaires sont en cours de production. Il a également rédigé deux publications sur les bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, dans lesquelles il a présenté plus de 100 démarches du Sud, concernant l'ensemble des 17 objectifs de développement durable.

75. Le portail Web du Bureau pour la coopération Sud-Sud (www.unsouthsouth.org/lang=fr) a permis de nouer des liens entre les organismes des Nations Unies et les gouvernements en facilitant le dialogue, le partage de connaissances, ainsi que les activités de communication et de sensibilisation sur les questions d'importance cruciale pour les pays du Sud. En outre, via le portail Web, 14 partenaires du système des Nations Unies présentent des initiatives en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans leurs domaines d'intervention respectifs.

76. En réponse à ma demande, le Bureau pour la coopération Sud-Sud contribue à la préparation du premier rapport indépendant sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Il y sera question de l'histoire et de l'évolution des cadres de collaboration pour cette coopération, de la manière de les appuyer davantage, et notamment de la façon dont ils peuvent contribuer à la réalisation du Programme 2030, compte tenu de sa portée mondiale. Le rapport alimentera les débats de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.

77. Au cours de la période considérée, le Bureau pour la coopération Sud-Sud a signé deux accords de partenariat avec des instituts de l'Université de Beijing : le premier, conclu avec le Centre pour la nouvelle économie structurelle, appuie le

lancement d'une coalition mondiale des réseaux de groupes de réflexion pour la coopération Sud-Sud ; le second, passé avec l'Institut de coopération Sud-Sud et de développement, encourage les initiatives et le développement des capacités des jeunes grâce à la coopération Sud-Sud, et promeut la tenue d'une série de conférences sur le thème « South-South Cooperation and United Nations Chairs ».

78. Au niveau régional, la Division des États arabes, de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants du Bureau pour la coopération Sud-Sud a continué d'organiser des forums régionaux de réseautage, offrant ainsi aux parties prenantes un espace pour échanger des connaissances sur les pratiques exemplaires et approfondir leur compréhension du rôle de la coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre du Programme 2030. Organisé à Istanbul en juin 2018, le quatrième forum a porté sur la façon de solliciter la contribution du secteur privé aux fins de la réalisation des objectifs du Programme 2030, via la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. En collaboration avec l'École des cadres du système des Nations Unies, la Division a formé des représentants d'organismes de coopération technique et de centres de liaison nationaux pour la coopération Sud-Sud au sujet des orientations, des modèles et des avantages de cette dernière dans la mise en œuvre du Programme 2030. Par ailleurs, la Division a publié de bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud, ainsi que des rapports régionaux sur l'intérêt de ce domaine pour la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a également fait le point sur les orientations et les possibilités d'une telle coopération à Djibouti, en Géorgie et au Monténégro.

79. La Division de l'Asie et du Pacifique du Bureau pour la coopération Sud-Sud dispose de sa propre page sur le portail Web, ce qui facilite les échanges de connaissances et permet de fournir des informations sur les coordonnateurs des pays et des organismes des Nations Unies, ainsi que sur les manifestations ayant trait à la question dans la région. Outre sa participation au Mécanisme de coordination régionale sur la collaboration entre l'ONU et l'ASEAN, la Division recense les grandes initiatives Sud-Sud dans la région. Elle a collaboré avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique en vue de tenir, dans la région concernée, des réunions consultatives sur la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Elle a également aidé la Commission à lancer un forum régional sur les questions de coopération Sud-Sud à l'intention des responsables de la coopération au service du développement.

80. Le Bureau pour la coopération Sud-Sud a continué de gérer les fonds d'affectation spéciale dans ce domaine et d'appuyer les initiatives de coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire axées sur la demande. En 2017, l'Inde a apporté une contribution sans précédent aux fonds d'affectation spéciale gérés par le Bureau, grâce au lancement du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, d'une valeur de 100 millions de dollars. Au cours de l'année écoulée, 22 projets ont été approuvés dans 25 pays partenaires pour encourager un développement durable géré par les acteurs du Sud et axé sur la demande. L'Inde a offert un montant supplémentaire de 50 millions de dollars pour appuyer des projets dans des États membres du Commonwealth. Le Bureau a aussi fourni des ressources à effet catalyseur afin de soutenir des projets collaboratifs en matière de lutte contre le changement climatique et dans d'autres domaines prioritaires dans les pays en développement.

81. Le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui a reçu 8,7 millions de dollars de contributions, a investi ces ressources dans 13 projets de portée mondiale. En outre, le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, un fonds d'affectation spéciale créé au sein du PNUD par les gouvernements de l'Afrique du Sud, du Brésil et de l'Inde, a reçu 2 millions de dollars

de contributions et investi quelque 3,5 millions de dollars dans 10 projets. Le Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud, qui a reçu 0,34 million de dollars de contributions, a investi 0,42 million de dollars dans 26 projets¹¹.

82. Dans le cadre d'une étude réalisée en 2018 par le Corps commun d'inspection des Nations Unies, la plupart des organismes des Nations Unies interrogés se sont dits satisfaits du rôle de chef de file et de coordonnateur que le Bureau pour la coopération Sud-Sud joue lorsqu'il s'agit d'intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies¹².

83. Le Bureau pour la coopération Sud-Sud a amélioré la gestion, le suivi et l'évaluation de son nouveau plan stratégique, conformément aux recommandations figurant dans l'évaluation finale de son cadre stratégique pour la période 2014-2017. Il a suivi les 16 recommandations sur ses activités que le Bureau de l'audit et des investigations du PNUD a formulées dans son audit de 2016, y compris celle de préciser les liens administratifs et les rapports et fonctions hiérarchiques en son sein et d'en améliorer la transparence, la responsabilité et l'efficacité¹³. Dans ce contexte, il a également appliqué les recommandations de l'équipe de consultants en gestion du PNUD afin que le profil des effectifs corresponde à l'essence de son mandat et afin d'améliorer les répercussions de ses activités sur l'ensemble des organismes des Nations Unies. Pour accroître son efficacité opérationnelle, il a aussi clarifié la répartition des responsabilités entre les membres du personnel.

84. Par ailleurs, le Bureau pour la coopération Sud-Sud a mis en place un Groupe d'appui aux programmes placé sous l'autorité d'un Directeur adjoint, afin que l'ensemble des opérations respecte les politiques et procédures du PNUD. Il a aussi pris des mesures permettant d'atteindre une meilleure parité des sexes. Conformément aux normes et procédures du PNUD, le Groupe d'appui aux programmes favorise la transparence et l'application du principe de responsabilité au sein du Bureau grâce à la présentation au PNUD d'un programme de travail intégré pour le Bureau, dans le cadre du plan annuel de gestion des ressources de l'organisme.

85. S'employant à renforcer plus encore la transparence et l'application du principe de responsabilité, et suivant la recommandation formulée dans l'audit de 2016, le Bureau pour la coopération Sud-Sud a mis au point un plan d'évaluation global de ses activités, afin d'assurer le suivi et de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans le cadre stratégique. À cet égard, le Bureau respecte les directives énoncées dans les politiques et procédures du PNUD. Pour répondre à la demande des États membres concernant la cohérence de l'appui que l'ONU apporte à leurs initiatives de développement, les activités au titre du nouveau cadre stratégique devront concorder avec les cadres stratégiques et les programmes des organismes compétents du système des Nations Unies pour le développement.

86. Pour éviter de travailler en vase clos, le Bureau pour la coopération Sud-Sud continue aussi d'exploiter le vaste réseau de bureaux extérieurs du PNUD, d'organismes et d'équipes de pays des Nations Unies, ainsi que le réseau des coordonnateurs des pays et des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Ces

¹¹ On trouvera plus d'informations sur la gestion des fonds à l'adresse suivante :

<https://www.unsouthsouth.org/notre-travail/gestion-du-fonds-d-affectation-speciale-pour-la-cooperation-sud-sud/?lang=fr>.

¹² JIU/REP/2018/2, « Rapport sur l'état d'avancement des suites données aux recommandations figurant dans l'examen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le système des Nations Unies [Corps commun d'inspection (JIU/REP/2011/3)] ».

¹³ Voir Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau de l'audit et des investigations, rapport n° 1754, février 2017, « Audit of United Nations Office for South-South Cooperation ».

partenaires permettent au Bureau d'accélérer l'intégration des démarches de développement Sud-Sud aux différentes politiques de développement et aux divers outils de programmation, tels que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement au niveau des pays. Plus précisément, le Bureau a signé des accords de partenariat innovants avec les Gouvernements du Honduras et du Panama, ainsi qu'avec les équipes des Nations Unies dans ces pays. Ces accords servent à coordonner les travaux du Bureau et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui collaborent avec des entités gouvernementales en vue de promouvoir et d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable à travers une coopération Sud-Sud et une coopération triangulaire élargie.

87. Le Bureau pour la coopération Sud-Sud continuera d'établir des rapports de l'Administrateur du PNUD comprenant des évaluations de ses travaux, qui seront examinés aux sessions biennales du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. L'Assemblée générale effectuera le suivi et l'évaluation de l'appui apporté à l'échelle de l'ensemble du système à la coopération Sud-Sud en utilisant les informations que le Bureau transmettra par l'intermédiaire des rapports annuels du Secrétaire général. En outre, le Bureau fera la synthèse de ses travaux dans les rapports de l'Administrateur du PNUD au Conseil économique et social sur l'exécution du plan stratégique du PNUD, et fera rapport au Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets sur l'application de sa décision [2018/5](#).

IV. Conclusions et recommandations

88. La coopération Sud-Sud a stimulé les efforts déployés par différents acteurs des pays du Sud pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je me réjouis que les organismes des Nations Unies s'engagent à tirer davantage parti de l'esprit collaboratif de la coopération Sud-Sud pour faciliter l'échange de savoir-faire et de technologies et atteindre ainsi les objectifs de développement durable.

89. Je me félicite également des partenariats, des fonds d'affectation spéciale et des centres d'excellence que les pays du Sud mettent en place pour renforcer la coopération Sud-Sud, car ce sont des moyens viables de parvenir à un développement durable dans un esprit de solidarité Sud-Sud.

90. Les professionnels qui s'organisent au sein de laboratoires d'idées, de communautés de pratique, de réseaux et de groupes d'experts pour promouvoir l'apprentissage empirique et d'autres échanges entre pays du Sud offrent de réelles possibilités d'améliorer le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans ces pays. J'encourage les organismes des Nations Unies à contribuer à orienter les compétences collectives de ces professionnels vers la réalisation continue des objectifs de développement durable et des cibles connexes, par l'entremise de mécanismes de collaboration aux niveaux national et infranational.

91. Le rapport met en lumière l'évolution de la coopération Sud-Sud au-delà des échanges entre pays et dans les pays, un développement qui révèle pleinement la nature multipartite de cette coopération et qui la rend plus inclusive. Je demande donc aux organismes des Nations Unies de réaliser des études de faisabilité ou de fournir des produits axés sur le savoir qui sont essentiels à l'exécution équitable et à la réussite des programmes Sud-Sud à grande échelle.

92. J'approuve l'élargissement des concertations politiques Sud-Sud sur les moyens d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Le système des Nations Unies pour le développement devrait permettre d'optimiser les effets de la

coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire sur le développement en favorisant la mise en œuvre systématique des accords conclus dans le cadre de ces concertations politiques, tout en communiquant les résultats au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud.

93. Je prie le Bureau pour la coopération Sud-Sud de continuer à gérer le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, un mécanisme accessible aux autres organismes partenaires des Nations Unies, et à mobiliser des ressources pour promouvoir des initiatives Sud-Sud.

94. Afin d'assurer un appui plus cohérent et coordonné du système des Nations Unies, je demande au Bureau pour la coopération Sud-Sud de coordonner, en consultation avec les organismes des Nations Unies, la préparation d'une stratégie de coopération Sud-Sud à l'échelle du système des Nations Unies¹⁴. J'invite également le Bureau à organiser régulièrement des réunions interinstitutions pour mettre en commun connaissances et expériences, ainsi que pour diffuser des informations sur les activités Sud-Sud de chaque organisme sur la base de ses compétences premières et de ses mandats.

95. Je recommande derechef que le système des Nations Unies apporte des contributions de fond afin d'éclairer les débats entre les États en prévision de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui se tiendra en 2019, par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui en assurera le secrétariat pendant le processus préparatoire.

¹⁴ [A/72/297](#), par. 94.